

## ***Demande de réservation à envoyer avant le 6 septembre 2018***

Veillez envoyer un dossier complet à :

**Mme BEZIAU Cristina**  
**16 rue des druides 44840 Les Sorinières**  
**tél 02.40.31.26.24 (le soir)**

Télécharger le règlement ou le dossier d'inscription  
sur <http://elanbasket.free.fr/videgrenier.html>

## ***Règlement***

Article 1	Les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.
Article 2	Pour avoir accès à l'emplacement les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription. Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir des documents suivants: - Pour les professionnels: une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et une copie de la carte d'identité. - Pour les particuliers une copie recto verso de la carte d'identité et de la carte grise du véhicule utilisé. - Une attestation sur l'honneur de n'avoir pas participé à plus de 2 vide grenier par an.
Article 3	L'accès à l'emplacement (6*5m) ne peut se faire que par un <u>seul véhicule</u> , accompagné par une personne de l'organisation. S'il existe un véhicule accompagnant, il devra aller sur le parking prévu à cet effet après avoir déchargé sur l'emplacement .
Article 4	Le déballage a lieu de 8h00 à 9h00 du matin. Toute personne, se présentant après 9H, se verra refuser l'installation de leur stand même inscription validée.
Article 5	Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par l'organisation. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.
Article 6	L'organisateur n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries éventuelles et de leurs conséquences.
Article 7	Pour le remballage, les véhicules des accompagnants ne pourront accéder à l'aire d'exposition qu'à partir de 18h.
Article 8	Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription, même en cas de non participation ou d'intempéries.
Article 9	Les emplacements sont loués sans table, ni chaise. C'est donc aux exposants de prévoir leur matériel.
Article 10	L'organisation se réserve le droit de faire remballer les stands pourvus essentiellement de produits neufs ou de provenance suspecte. Les stands nourriture ou animation sont refusés

# Vide Grenier

## 9 septembre 2018

de 8h à 18h

**Inscription avant le 6 Septembre 2018**

Restauration sur place

13€ l'emplacement (6\*5m) avec voiture

***Organisé par l'Elan basket des Sorinières***

## ***Inscription***

Nom : ..... (en majuscules)

Prénom : .....

Adresse :  
.....

Tél ..... Mail.....

Le dossier doit comporter **obligatoirement** :

- **Pour les particuliers** : une photocopie **recto verso** de la carte d'identité non périmée du vendeur. ( présent sur place).

- **Pour les professionnels** : une photocopie de l'inscription au registre du commerce ( délivré le..... à .....)

- **Pour tous** : Immatriculation véhicule (**obligatoire**) :

..... (**avec copie de la carte grise**)

Je désire réserver .....emplacement (s) (6\*5m) , pour le vide grenier du **9 septembre 2018**, je joins un chèque de ..... € (13€ par emplacement) à l'ordre de l'Elan Basket des Sorinières.

**Je déclare avoir pris connaissance des dispositions décrites sur le présent règlement, avoir pris toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurance pour ce vide grenier et m'engage à renoncer à tout recours à l'encontre des organisateurs et de la ville en cas de dommage ou vol subi.**

**J'atteste sur l'honneur, de ne pas avoir participé à plus de 2 vide grenier par an.**

Lu et approuvé (en manuscrit)  
Signature

Date